

► Comment obtenir le remboursement de vos frais?

Mentionnez toujours votre nom, adresse et numéro de contrat lorsque vous nous écrivez, téléphonez ou envoyez un e-mail suite à un accident.

Frais médicaux

- Transmettez d'abord vos documents à votre mutuelle.
- Envoyez-nous ensuite le décompte original de la mutuelle ainsi qu'une copie de vos factures.

Frais de dépannage

- Dès votre retour envoyez-nous les originaux de vos factures.

Le solde de vos frais vous sera remboursé dans la limite garantie par votre contrat.

Ed. Resp.: I. Cornette - 172 Bld. du Triomphe - 1160 Bruxelles GP0810



Europ Assistance 24/24

En cas d'urgence prévenez d'abord les services de secours locaux!
Et surtout, ne vous inquiétez pas, nous sommes là pour vous aider!

Tel +32 (0)2 533 75 75

Fax +32 (0)2 533 77 75

e-mail: help@europ-assistance.be
www.europ-assistance.be

Europ Assistance Belgium S.A.
Bld. du Triomphe, 172
B- 1160 Bruxelles

Europ Assistance Luxembourg
Rue Léon Laval, 12
L- 3372 Leudelange



Guide Pratique

Numéro de contrat (à compléter):

.....

► Que faire en cas de maladie ou d'accident à l'étranger?

Prévenez-nous toujours endéans les 48 heures.

Pour vous aider plus rapidement, merci de nous transmettre:

- votre nom, numéro de contrat, date de naissance et adresse en Belgique ou au Luxembourg
- l'endroit précis où vous vous trouvez ainsi que le numéro de téléphone auquel on peut vous joindre
- éventuellement les coordonnées de votre médecin en traitant en Belgique ou au Luxembourg et les personnes à prévenir

• En cas d'hospitalisation

Merci de nous transmettre les coordonnées de l'hôpital, ainsi que le nom du médecin responsable de votre dossier.

• En cas de soins ambulatoires

Demandez toujours un rapport médical à l'attention de nos médecins.

• En cas de nécessité

Europ Assistance contactera le médecin sur place.

► Que faire en cas de panne ou d'accident avec votre véhicule*?

Dans votre pays de domicile (Belgique ou Luxembourg)

- Contactez Europ Assistance ou demandez aux services de secours de prévenir Europ Assistance. Communiquez votre numéro de contrat et si possible votre numéro de GSM. Nous vous enverrons un dépanneur dans les plus brefs délais.
- Si nécessaire nous déposerons votre véhicule dans le garage de votre choix.

A l'étranger

- Contactez Europ Assistance. Expliquez-nous le problème et nous prendrons les mesures nécessaires afin de vous aider.
- En cas de besoin nous vous dirigerons vers un garage/concessionnaire local.

Rapatriement de votre véhicule

- Sur base du diagnostic du garage local nous rapatrions votre véhicule vers le garage de votre choix.
- Remettez les clés au garagiste et laissez les documents de bord dans votre véhicule! Ne laissez aucun objet de valeur dans le véhicule tels que caméra, ordinateur,...

* vérifiez sur votre contrat que vous bénéficiez bien de la couverture véhicule.